

No 23 - MAI 2023

AVIVO

Section interjurassienne



Ajole



Delémont



Franches-Montagnes



Moutier

PRINTEMPS 2023



Jass du 21 mars

Une réussite !

Grâce aux 40 participants

*Merci à tous pour
votre participation!*



Jean-Pierre Daucourt

un ami et membre de l'AVIVO est décédé
le 23 janvier 2023



Membre du comité, Jean-Pierre était responsable technique de nos lotos et membre de la chorale pendant 16 ans.

Avec toute la reconnaissance de l'AVIVO et sa sympathie à la famille endeuillée.

Le mot du président

Les PCs et les impôts

Nous aimerions évoquer en ce début d'année 2 sujets d'une part la déclaration d'impôts d'autre part les Prestations Complémentaires appelées PCs.

C'est donc comme chaque année le retour de la déclaration d'impôts fastidieuse pour la plupart des citoyens et particulièrement pour les aîné(e)s. Ainsi l'Avivo Interjurassienne se met à votre disposition pour vous aider, il suffit juste de prendre rendez-vous et de venir avec les différents documents afférents – infos sur notre site ou les bulletins trimestriels.

Nous vous parlons d'impôts mais nous aimerions également mettre en valeur le thème des prestations complémentaires à l'AVS ou à l'Al dites PCs.

Sujet tabou pour beaucoup de monde mais à ne pas négliger. Ne pas les demander est renoncer à un droit constitutionnel.

Pourquoi ne pas le faire ? Par honte, par manque d'information, par peur de devoir les rembourser, par erreur car souvent on confond PCs et aide sociale ou

Il y a 3 façons d'avoir le formulaire : soit demander le document à la Caisse de compensation du Canton du Jura à Saignelégier, soit sur le site de l'ECAS, soit encore au moment de remplir sa déclaration d'impôts de manière électronique où le document va apparaître.

Petit rappel, le but des PCs est d'aider à couvrir les besoins vitaux des personnes en âge AVS ou Al.

Ainsi avec ce formulaire vous allez devoir lister vos données personnelles vos revenus, vos dépenses et éventuellement quelques éléments de fortune pour autant que vous en possédiez. Ce formulaire sera ensuite déposé auprès de l'Agence AVS de votre commune de domicile.

Ainsi on calculera pour savoir si l'on a droit ou pas aux PCs la différence entre les dépenses reconnues et les revenus déterminants pour savoir si l'on dépasse ou pas ces montants limites.

Il va falloir prouver les dépenses reconnues telles que loyer, primes d'assurances maladie, frais hypothécaires ou d'autres frais auxquels on ajoutera une somme pour les besoins vitaux (CHF 20'100.- pour personne seule et CHF 30'150.00 pour un couple).

D'un autre côté on va lister les revenus tels que revenus éventuels d'une activité, rentes AVS ou LPP ou Al, éléments de fortune, pension alimentaire...

Il existe 2 catégories de PCs soit la prestation annuelle versée mensuellement ou le remboursement des frais maladie ou d'invalidité.

L'AVIVO Suisse de même l'AVIVO Interjurassienne est d'avis que le droit aux PCs doit être du devoir du taxateur car il possède toutes les informations pour déterminer ou non l'attribution de PCs. Ceci se fait déjà à Genève !!!!

Olivier Daucourt
Président AVIVO Jura

Assemblée générale

Hôtel Centre Saint-François Delémont

26 mai 2023 - 14.00H / Salle A2

ORDRE DU JOUR :

Préambule musical de notre chorale

1. Ouverture, salutations et communications
2. Désignation de 2 scrutateurs
3. Approbation du PV de l'Assemblée du 29 avril 2022/Lecture éven.
4. Rapport du Président
5. Rapport de la Présidente de la chorale
6. Présentation des comptes 2022
7. Budget 2023
8. Cotisations 2023 ou futures
9. Programme d'activités 2023 – idées novatrices
10. Divers et imprévus

L'assemblée sera suivie d'un verre de l'amitié.

Lors de cette assemblée, Mme Nathalie Barthoulot, ministre nous honorera de sa présence !



IMPRESSUM

Editeur : AVIVO interjurassienne
Bulletin trimestriel

Rédaction : Roger Jardin

Maquette et mise en page :

Roger Jardin et
Imprimerie Cattin Sàrl

Impression : Imprimerie Cattin Sàrl,
Bassecourt

Tirage : 1'350 exemplaires

L'unique imprimerie de Haute-Sorne

Une équipe
d'imprimeurs
et une technologie
de pointe
à votre service



Dos-chez-Mérat 40 • 2854 Bassecourt

Théâtre du Jura

Programme de mai à juin 2023

MAI

SA 6 - 16h30	L'EAU DE LA VIE	Atelier Joëlle Prince
SA 6 - 18h15	APRÈS LE SILENCE	Christiane Jatahy
SA 6 - 20h30	L'EAU DE LA VIE	Atelier Joëlle Prince
DI 7 - 16h30	L'EAU DE LA VIE	Atelier Joëlle Prince
DI 7 - 20h30	LUMOS ET TRIP TYQUE	BALLET DE L'AMBRE
MA 9 - 12h15	OUZ	Compagnie des Autres / d'après Gabrel Calderón Midi, théâtre!
ME 10 - 20h	PRESQUE PHÈDRE	Laura Chagnat / Compagnie Poisson Scorpion
JE 11 - 20h	PRESQUE PHÈDRE	Laura Chagnat / Compagnie Poisson Scorpion
MA 16 - 20h	C'EST ÇA AUSSI	Compagnie (La) Rue Serendip
MA 23 - 20h	UNE MAISON DE POUPÉE	Anne Schwaller d'après Henrik Ibsen
ME 24 - 19h	LES AMANTS MAGNIFIQUES	Mathias Brossard et les étudiant-es de la Manufacture, Haute Ecole des arts de la scène de Suisse Romande
JE 25 - 19h	LES AMANTS MAGNIFIQUES	Mathias Brossard et les étudiant-es de la Manufacture, Haute Ecole des arts de la scène de Suisse Romande
VE 26 - 19h	LES AMANTS MAGNIFIQUES	Mathias Brossard et les étudiant-es de la Manufacture, Haute Ecole des arts de la scène de Suisse Romande

JUIN

VE 2 - 20h	LA FELICITÀ	Pablo Jakob Montefusco / Les Chagrins Provisoires
SA 3 - 18h30	L.E.D BASTIEN HAUSER	TROIS AUTEUR-TRICES
SA 3 - 20h	LA FELICITÀ	Pablo Jakob Montefusco / Les Chagrins Provisoires
DI 4 - 12h15	OÙ EST PASSÉE MA VIE ?	Compagnie Alsand
DI 4 - 17h	LA FELICITÀ	Pablo Jakob Montefusco / Les Chagrins Provisoires
VE 9 - 19h	AVANT-SPECTACLE # 6	(SAE THÉÂTRE)
VE 9 - 20h	SORRY, DO THE TOUR. AGAIN !	Marco Berrettini / *Melk Prod.
SA 10 - 19h30	FESTIVAL PATRIMOINE CULTUREL, DANSE !	3e édition du 9 au 11 juin
DI 11 - 14h30	FESTIVAL PATRIMOINE CULTUREL, DANSE !	3e édition du 9 au 11 juin
JE 15 - 20h	LES INFILTRÉ-E-S	Marc Woog / Compagnie MiMesis
VE 16 - 20h	LES INFILTRÉ-E-S	Marc Woog / Compagnie MiMesis

Résolution

de l'Assemblée générale de l'AVIVO Genève
du 30 mars 2023

Le refus des Chambres fédérales d'indexer les rentes AVS-AI au renchérissement ; le refus d'accorder une 13ème rente AVS aux retraité.es de notre pays ; le refus de tenir les promesses concernant l'amélioration du 2ème pilier (en particulier pour les femmes) nous révoltent.

C'est d'autant plus scandaleux que quelques jours après ces refus, le Conseil fédéral a accordé plus de 250 milliards de francs à l'UBS pour avaler le Crédit Suisse afin « sauver » le système bancaire et ses bénéficiés.

- L'AG de l'AVIVO constate que quand il s'agissait d'accorder la pleine compensation des rentes au renchérissement (7 à 14 francs par mois), les 400 millions nécessaires ont été jugés beaucoup trop excessifs pour la majorité des parlementaires fédéraux, mais lorsqu'il s'agit de soutenir les banques, les milliards coulent de source.
- L'AG de l'AVIVO a appris avec consternation que depuis hier, une nouvelle attaque contre l'AVS est lancée par la Conseillère Fédérale, Karin Keller-Sutter, notre ministre suisse des Finances, qui prévoit de diminuer chaque année la contribution de la Confédération à l'AVS, de 190 millions !
- L'AG de l'AVIVO doit constater une fois de plus que l'entier des coûts de chaque crise est payé par la collectivité et donc les contribuables, alors que les bénéfices générés profitent à des intérêts privés et souvent des privilégiés.



D'autres attaques sont déjà lancées. Une partie de la droite se prépare pour passer l'âge de la retraite pour tout le monde à 67 ans.

Toutes ces attaques contre les retraité.es et futur.es retraité.es nous révoltent et nous encouragent à poursuivre notre engagement pour la défense des seniors et pour plus de justice sociale dans notre société.

L'assemblée générale lance un appel aux retraité.es et leurs allié.es pour qu'ils et elles se mobilisent afin de gagner en mars 2024 la votation pour l'introduction de la 13ème rente AVS et refusent catégoriquement la nouvelle modification de la LPP.

Mobilisons-nous ensemble et organisons-nous contre la dégradation des conditions de vie et pour un avenir meilleur.

Pour l'autodétermination des personnes handicapées

Depuis 23 ans, notre Constitution interdit la discrimination fondée sur le handicap. En outre, la Suisse a adopté une loi sur l'égalité des personnes en handicapées et ratifié la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. Pourtant, les personnes en situation de handicap n'ont pas le même accès aux droits fondamentaux que les personnes sans handicap. L'égalité des personnes avec handicap doit figurer dans la Constitution.

L'initiative pour l'inclusion fait pression sur le monde politique pour que le Parlement et le Conseil fédéral agissent et que la Suisse remplisse ses obligations en la matière. L'égalité effective des personnes avec handicap doit être une priorité.

Autodétermination et participation

L'initiative pour l'inclusion vise à donner aux personnes handicapées les ressources personnelles et techniques leur permettant, grâce à une assistance, de s'impliquer pleinement et de manière autonome dans la société, la politique, l'économie et la culture et de développer leur potentiel.

Un changement pour notre société

L'initiative ouvre la voie à un changement de paradigme: Tout le monde doit être en mesure de participer à la société, sans discrimination.

Un mouvement inclusif

Les auto-représentant-es, les organisations et

la société civile s'engagent ensemble pour cette initiative et le renforcement du mouvement des personnes avec handicap. Il n'y a pas de chemin vers l'inclusion. L'inclusion est le chemin.

Texte d'initiative

La Constitution fédérale¹ est modifiée comme suit:

Art. 8 Égalité

4 abrogé²

Art. 8a (nouveau)³ Droits des personnes en situation de handicap

1 La loi garantit en droit et dans les faits l'égalité des personnes avec et sans handicap dans tous les domaines de la vie. Les personnes en situation de handicap ont droit, dans le cadre de la proportionnalité, aux mesures de soutien et d'adaptation nécessaires à cet effet, notamment à une assistance personnelle et technique.

2 Les personnes en situation de handicap ont le droit de choisir librement leur mode et leur lieu de résidence et, dans le cadre de la proportionnalité, de disposer des mesures de soutien et d'adaptation nécessaires à cet effet.

Petites visites

grands bienfaits pour rompre la solitude

Depuis novembre 2021, l'association Les P'tites visites et ses bénévoles, s'emploient à apporter un peu de chaleur aux personnes qui se sentent seules. Prendre un café, partager un repas, jouer aux cartes ou discuter de tout et de rien sont des petits actes simples de la vie.

Mais tout un chacun n'a pas forcément la chance d'avoir quelqu'un à ses côtés pour partager ces moments.

Le sentiment de solitude, souvent invisible ou refoulé, n'est pas isolé. Une étude de l'Office fédéral

de la statistique (OFS) de 2017 faisait état que 38% des habitants du pays, âgés de plus de 15 ans, se sentent seuls. Et depuis, la pandémie a passé par là...

C'est cette dernière qui a poussé le Franc-Montagnard d'origine Cyprien Lovis à concrétiser une idée qui lui trottait dans la tête depuis longtemps déjà. Ainsi, avec sa collègue Chloé Leuenberger, Ajoulote elle aussi, ils ont lancé leur association Les P'tites visites, « afin d'égayer un peu les longues journées de personnes qui ressentent la solitude ».



CAROL RICH
LES RENDEZ-VOUS DU COEUR
RESTAURANT DES ARBOGNES
JEUDI 22 JUIN
MERCREDI 13 SEPTEMBRE
PLUS DE 4 HEURES DE MUSIQUE
JOURNÉE SPECTACLE
WWW.STEBLER-VOYAGES.CH

AVEC LA COLLABORATION D'AVIVO JURA

- CONCERT DE CAROL RICH
- ANIMATION ET DANSE
- MENU COMPLET

UN VERRE DE L'AMITIÉ OFFERT

CHF 99.-
TOUT INCLUS
AVEC LE CAR

RÉSERVATION:
032 422 45 49

UNE PERSONNE D'AVIVO JURA
VOUS ACCOMPAGNERA

Signez le référendum !

Les cotisations salariales augmenteront massivement sur les salaires (40 milliards de plus ...pour des rentes plus basses !)

Les rentes du 2e pilier diminuent depuis des années. La réforme LPP entraînera de nouvelles baisses, jusqu'à 3240 fr. par an.

Les gagnants: assurances, gestionnaires des caisses de pensions, les courtiers.

Ce sont les plus bas salaires qui seront le plus ponctionnés. En tout, cela coûtera jusqu'à 2000 francs de plus par année... pour des rentes plus basses. Un vrai scandale!



Des formules de signatures seront à votre disposition lors de notre AG du 26 mai 2023

Au moment d'augmenter l'âge de la retraite des femmes, on leur a promis une hausse de leur rentes. Cette promesse n'est pas tenue. Les femmes qui partiront à la retraite ces prochaines années sont les plus touchées par les détériorations: leurs rentes vont baisser.

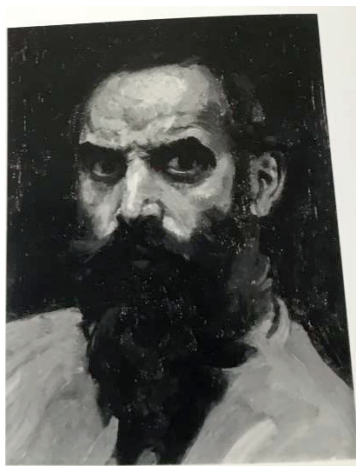
RJ

CONSULTING

SOUTIEN RH & COACHING SUR MESURE

WWW.RJCONSULTING.CH +41 79 719 70 76 INFO@RJCONSULTING.CH

CONCOURS



a) De qui est cet autoportrait ?

b) En quelle année
a-t-il été réalisé ?*

*La question b) servira
à départager les participants.

Envoyez vos réponses sur carte postale,
jusqu'au **2 juin 2023** à :

AVIVO section interjurassienne – 2800 Delémont

Les réponses aux questions du bulletin AVIVO no 22 de février 2023 étaient :

- Chapelle du Centre Saint-François
- Les vitraux sont d'André Brêchet

1er prix (30.-) : M. Roger Chèvre, Blanche-Pierre 12, Delémont

2e prix (20.-) : Mme Josette Lachausse, 23-Juin 35, Courroux

3e prix (10.-) : M. Gérard Raval, St-Maurice 8, Courtételle

Merci à tous et félicitations aux gagnants !

INTERNET DE L'AVIVO

Visitez notre site :

www.avivointerjura.ch

Adresse électronique :

avivointerjurassien@gmail.com

Le pinson fait mon bonheur

Do, Sol7, Fa

Le pinson fait mon bonheur
C'est l'oiseau que je préfère
Quand j'entends sa voix légère
Je sens tressaillir mon cœur
Sa grâce, sa folie
Rend mon âme ravie
Je voudrais l'entendre toujours,
toujours
Mon petit pinson des amours.

Pour toi j'ornerais de fleurs
Le balcon de ma demeure
Pour que tu viennes à toute heure
Folâtrer avec bonheur
Viens ne sois plus volage
Du chasseur crains la cage
Dans la mienne reste toujours,
toujours
Mon petit pinson des amours.

Beau pinson si tu voulais
Ne plus vivre à la campagne
Je deviendrais ta compagne
Et combien je t'aimerais



Tu passerais ta vie
Auprès de ton amie
Tous deux nous chanterions
toujours, toujours
Mon petit pinson des amours.



Course annuelle 2023

Nous partons avec Catherine Excursions

Le vendredi 30 juin 2023

Lac de Zoug

Programme

07h30 Départ de Porrentruy, Parking Ziggurat

07h45 Départ de Glovelier, Halle polyvalente

08h00 Départ de Delémont, Parking du Gros-Pré

08h15 Départ de Moutier, Gare, en direction de Balstahl – Rütihof
(pause café/croissant) – Beinwil am See - Zoug.

12h15 Embarquement sur un bateau qui vous emmènera pour une paisible promenade sur le lac de Zoug où vous dégusterez un excellent menu tout en admirant le Rigi, le Rossberg ou encore le Zugerberg. Pour agrémenter le tout, la spécialité locale, la tourte au kirsch, vous sera servie à bord.



Salade mêlée

Rôti de boeuf, sauce au Barolo

Purée de pomme de terre

Légumes de saison

Tourte au kirsch de Zoug



Prix de la course : Membre AVIVO Fr. 50.00 Non-membre : Fr. 77.00

15h00 Temps libre pour vous balader en ville de Zoug.

Avec ses encorbellements, ses façades colorées et ses ruelles, la pittoresque vieille ville vous charmera.

16h30 Départ pour le Jura et arrivée vers 18h45.

Délai d'inscription : 10 juin 2023

au moyen de la carte réponse jointe au courrier

Adresses importantes

Communication, sponsoring, déclaration d'impôts

Président :	Olivier Daucourt	078 602 71 36
E-mail :	president@avivointerjura.ch	

Adhésion, changement d'adresse, démission, annonce d'un décès

Secrétaire :	Rogelaine Jardin	079 502 15 64
E-mail :	secretaire@avivointerjura.ch	

Facturation, concours, gestion des bons etc...

Trésorière	Esther Jeannotat	079 219 81 28
E-mail :	tresoriere@avivointerjura.ch	
Adresse postale :	sur les Côtes 17 2950 Courgenay	

Rédaction du bulletin trimestriel

Rédacteur	Roger Jardin	032 422 36 32
E-mail :	redacteur@avivointerjura.ch	

Renseignement participation à la chorale etc...

Chorale :	Roselyne Chapuis	079 481 15 55
E-mail :	chorale@avivointerjura.ch	

CENTRE SAINT-FRANÇOIS

Delémont Jura Suisse

UN CADRE PROPICE
À VOTRE BIEN-ÊTRE

TRAVAILLER, MANGER, DORMIR ?
TOUT EN UN SEUL LIEU

ESPACE D'ACCUEIL

- PATIO AMMÉNAGÉ ET JARDIN ARBORÉ
- TERRASSE CONVIVIALE
- 30 PLACES DE PARKING GRATUITES

RESTAURATION & CONVIVIALITÉ SUR RÉSERVATION

- SALLE À MANGER
CAPACITÉ JUSQU'À 140 PERS.
- VASTE CHOIX DE MENUS SUR DEMANDE
- APÉRITIFS D'ÎNATOIRES, MARIAGE
- REPAS FESTIFS
- REPAS D'ENTREPRISE
- COLLATION D'ENTERREMENT

30 PLACES
DE PARKING
GRATUITES

ESPACE DE FORMATION ET DE RÉUNION

INFRASTRUCTURE POUR SÉMINAIRES,
COURS, RÉUNIONS

- 12 SALLES À CAPACITÉ VARIABLE
DE 8 À 140 PERS.
- MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE MODERNE
BEAMER, TABLEAU INTERACTIF
FLIP-CHART, COFFRET DE MODÉRATION
- ACCÈS INTERNET WIFI

HÉBERGEMENT & ESPACE CONFORT

- CAPACITÉ TOTALE DE 90 PERSONNES
- 40 CHAMBRES INDIVIDUELLES
DOUBLES OU TRIPLES (WC & DOUCHE)
DONT 10 SPÉCIALEMENT ADAPTÉES
POUR LES PERSONNES EN SITUATION
D'HANDICAP
- 3 SALLES DE BAINS POUR PERSONNE
À MOBILITÉ RÉDUITE

RUE DU VORBOURG 4
CH - 2800 DELÉMONT
T 032 421 48 60
info@centresaintfrancois.ch



centresaintfrancois



centresaintfrancois

www.centresaintfrancois.ch



TOUT EST ACCESSIBLE
AUX PERSONNES
EN CHAISE ROULANTE



TRANSPORTS
PUBLICS GRATUITS
DANS L'ARC JURASSIEN



Catherine Excursions

Catherine Chappuis
Rte principale 57
CH-2824 Vicques
+41 (0)79 735 68 94

info@catherine-excursions.ch



Bénéficiaires^{a)} de l'aide sociale selon la nationalité et la classe d'âge, de 2005 à 2021, canton du Jura

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total	1308	1306	1262	1167	1320	1408	1541	1646	1814	1858	2061	2203	2350	2415	2406	2516	2739
0-17 ans	336	333	345	297	335	359	418	421	475	492	544	574	604	612	626	710	730
18-25 ans	205	189	163	161	235	238	225	221	230	228	243	269	234	253	247	241	293
26-35 ans	219	221	222	192	205	244	249	280	308	296	359	380	439	405	409	426	470
36-45 ans	236	233	229	207	233	234	259	291	305	316	333	354	373	384	370	407	444
46-55 ans	181	181	179	182	201	198	250	279	301	331	365	395	425	437	427	413	441
56-64 ans	88	98	88	105	100	119	131	146	179	188	201	218	251	298	296	285	323
65 ans ou plus	13	11	14	11	10	12	9	8	15	7	16	13	23	26	27	30	33
Sans indication de l'âge	30	40	22	12	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

a) Personnes dans les dossiers ayant reçu une prestation durant la période d'enquête, sans les doubles comptages.

X: Pour des raisons de confidentialité, les données en dessous de 6 personnes sont affichées par un X.

Dépenses annuelles nettes d'aide sociale à prix courants, de 2005 à 2020, canton du Jura

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Aide sociale au sens strict																
Nombre de bénéficiaires	1 308	1 306	1 262	1 167	1 320	1 408	1 541	1 646	1 814	1 858	2 061	2 203	2 350	2 415	2 406	2 516
Dépenses totales (en mio de CHF)	6,7	7,2	7,7	6,9	7,6	8,6	10,6	12,6	14,7	15,9	18,1	20,1	20,2	19,1	20,2	21,4
Dépenses par bénéficiaire (en CHF)	5 131	5 506	6 123	5 930	5 769	6 114	6 857	7 684	8 115	8 535	8 768	9 119	8 587	7 913	8 386	8 522
Dépenses par habitant (en CHF)	97	104	111	99	109	123	150	178	205	219	248	275	275	260	274	291
Aide sociale au sens large^{a)}																
Nombre de bénéficiaires	...	6 312	6 109	6 190	6 210	6 433	6 673	6 621	6 808	7 037	7 428	7 924	7 979	8 101	8 104	7 924
Dépenses totales (en mio de CHF)	38,4	40,1	41,9	42,9	47,2	50,1	55,9	55,9	60,9	64,6	68,5	72,1	74,7	69,9	76,8	77,6
Aide sociale	6,7	7,2	7,7	6,9	7,6	8,6	10,6	12,6	14,7	15,9	18,1	20,1	20,2	19,1	20,2	21,4
Prestations complémentaires	28,4	29,6	31,2	33,6	34,9	36,2	39,1	39,0	42,6	45,2	46,6	48,3	50,7	47,4	53,5	53,4
Aides aux chômeurs	2,7	2,7	2,3	1,7	3,0	3,8	4,7	2,1	1,8	2,4	2,2	2,4	2,2	2,0	1,8	1,6
Avances sur pensions alimentaires	0,6	0,7	0,7	0,8	1,6	1,5	1,5	1,5	1,6	1,7	1,5	1,5	1,4	1,4	1,3	1,2
Dépenses annuelles par habitant (en CHF)	556	579	603	615	672	715	792	788	850	892	941	986	1 019	952	1 043	1 053

... : donnée non connue

a) Dans le canton du Jura, l'aide sociale au sens large comprend l'aide sociale au sens strict (aussi appelée aide sociale économique), les prestations complémentaires, les aides aux chômeurs et les avances sur pensions alimentaires. Dans d'autres cantons, elle peut également comprendre les aides à la famille, les aides aux personnes âgées/invalides ou encore les aides au logement.



Toujours Actif!

Nouveau bureau à Alle!

Parking à disposition



Mes compétences :

*Trouver la perle rare pour les acheteurs.
La vente, un challenge, un défi qui me passionne.*

*Des décennies dans la branche du courtage
immobilier ainsi que dans la construction et
la rénovation.*

*Très bonnes connaissances des lois ainsi
que de la L.D.F.R. et la gestion administra-
tive.*

*En étroite collaboration avec les banques et
les notaires depuis l'élaboration d'un projet
d'acte de vente jusqu'à la signature.*

*Votre partenaire depuis 1986, avec plus de
1000 biens vendus, de la commune Les
Enfers au lieu-dit du «Paradis».*

Alain Pisteur

ALAIN PISTEUR

Rue de l'Eglise 15
2942 Alle

Tél.: +41 (0)32 599 10 11
Nat.: +41 (0)79 208 51 00
Natel atteignable 7/7 jours

a.pisteur@bluewin.ch
www.pisteur.ch

L'immobilier
c'est mon métier depuis 1986!